

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

AGENCE DE GESTION DES ROUTES



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

ELABORATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT DE BORIBANA, DOUKOURE ET DE YAO SEHI

Secteur des transports

N° d'Identification du projet : P-CI-D00-010

N° du Prêt : 2000200003154

Référence de l'avis : **N° S _____/2021**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan** et a l'intention d'utiliser une partie des somme

s accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des services d'un Aménageur foncier pour « **l'élaboration d'un Plan d'Aménagement de Boribana, Doukouré et Yao Séhi** », qui vise à produire des plans d'aménagement appropriés et de création de lots urbains en vue du remplacement des zones d'habitats précaires qui longent les voies d'accès du 4ème Pont allant des quartiers Boribana à Yao Sehi en passant par Doukouré.

2. Les services prévus au titre de contrat comprennent l'élaboration des Plans d'Aménagement des quartiers précaires de Boribana (Commune d'Attécoubé), Doukouré et Yao Séhi (Commune de Yopougon) qui longent les voies d'accès du 4ème Pont en construction. Les espaces urbains concernés ont une superficie cumulée de 40 hectares. Les tâches du prestataire devront porter entre autres sur : (i) l'état des lieux et délimitation des sites Proposition des Plans d'Aménagement par zone ; (ii) Le lotissement et création de lots urbains bénéficiant de la plus-value ; (iii) la planification opérationnelle et financière des plans d'aménagement ; (iv) la préparation des APS/APD et DAO pour les maîtrises d'œuvre et les travaux retenus ; (v) la réalisation d'un Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) dont la mise en œuvre sera réalisée par le Maître d'Ouvrage.

La durée totale de la mission est estimée à 12 mois.

3. La Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier (DGUF) du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, agissant pour le compte de l'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE), invitent les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Extrait de contrat (page de garde et celle comportant les signatures) et/ou Attestation de bonne exécution.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passage des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures (Temps Universel) et de 13 heures à 17 heures (GMT).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées et/ou envoyées par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **05 Août 2021** à 10 heures (Temps Universel) et porter expressément la mention :

**Projet de Transport Urbain d'Abidjan
« Elaboration d'un Plan d'Aménagement de Boribana, Doukouré et Yao Séhi »**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

AGERROUTE

Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA (CC-PTUA)

Adresse : Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille

lot N° 2904, Îlot N° 242

TEL: (225) 27 22 51 01 51 / 05 05 30 24 95 / 05 05 30 24 66

Email : ageroute@ageroute.ci et copie à isouattara@ageroute.ci et bopeyena@ageroute.ci

7. La langue de travail est le Français

**FABRICE COULIBALY
DIRECTEUR GENERAL DE L'AGERROUTE/P.I**